

Demande
d'une église
aux Capucins

4 Janvier,
1848.

à Son Eminence Monseigneur Le ¹⁰
Cardinal de Bonald Archevêque de Lyon.

Monseigneur,

Les soussignés ont l'honneur de vous
exposer très respectueusement leur première
pensée sur le besoin d'une église au quartier
des Capucins, commune de La Croix-Rouge.
L'intérêt de cette catholique et même celui
des propriétaires et locataires permettent
aux soussignés de se porter fort pour
l'innocuité des habitans des Capucins. A ces
fins, ils vous prient Monseigneur de vouloir
bien leur venir en aide par la haute influence
de votre adhésion et la sagesse de vos avis.
Dans cette espérance les soussignés
ont l'honneur d'être avec le plus profond
respect de votre Eminence,



Monseigneur

Le très humble et
très obéissant serviteur.

^{officielle} Voir ci-dessous la lettre de Feuillade de malheurs
cochet privé de l'ésignation qui aurait préservé du suicide.

M

M^{me} veuve COCHET et son fils, M^{me} veuve COCHET mère, M. et M^{me} C. MARTIN, M. HENRI MARTIN, M. et M^{me} VACHON et leurs enfants, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de M. **COCHET**, avocat-général à la Cour royale de Lyon, leur mari, père, fils, gendre, frère, beau-frère et oncle.

Les obsèques auront lieu à Vaugneray.

Priez pour lui.

Lyon, le 25 Octobre 1847.

Imp. Dumoulin et Ronet.